

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL DE LA NEUVIÈME RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CONSEIL DE QUARTIER DU VIEUX-LIMOILOU, TENUE LE **MERCREDI 15 NOVEMBRE 2017** À 19H00, AU CENTRE COMMUNAUTAIRE JEAN-GUY DROLET, 16, RUE ROYAL-ROUSSILLON.

## PRÉSENCES :

<b><i>Membres avec droit de vote</i></b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• M. Raymond Poirier</li><li>• M<sup>me</sup> Maxine Dandois-Fafard</li><li>• M. Ghislain Hudon</li><li>• M<sup>me</sup> Jacquelyn Smith</li><li>• M. Paul Crête</li><li>• M. Martin Claveau</li><li>• M<sup>me</sup> Julie Moffet</li><li>• M. Michael Gosselin</li></ul>	Président Vice-Présidente Secrétaire Administratrice Administrateur Administrateur Administratrice Administrateur
<b><i>IL Y A QUORUM</i></b>	
<b><i>Absences</i></b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Mme Suzanne Verreault</li><li>• M<sup>me</sup> Marica Corcoran</li></ul>	Conseillère municipale du district de Limoilou Trésorière
<b><i>Assistaient également</i></b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Mme Anne Pelletier</li><li>• Mme Jade Pelletier-Picard</li></ul>	Conseillère en consultations publiques, Arrondissement de la Cité Limoilou Secrétaire d'assemblée
<b><i>OUTRE LES PERSONNES MENTIONNÉES, 9 PERSONNES ASSISTAIENT À LA RENCONTRE</i></b>	

## ORDRE DU JOUR

---

- 17-09-01 Mot de bienvenue, lecture et adoption du projet d'ordre du jour
- 17-09-02 Adoption et suivis du procès-verbal du 18 octobre
- 17-09-03 Présentation : « Le développement de l'identité visuelle de la 3e Avenue : présentation suivie d'échanges », par Sébastien Chamberland, directeur général, SDC 3e Avenue, et Romain Schupp, finissant à la maîtrise en aménagement du territoire
- 17-09-04 Période de questions et commentaires du public
- 17-09-05 Période d'échanges, d'information et de suivi des dossiers et comités du conseil de quartier
  - 5.1. Comité de vigilance de l'incinérateur de Québec
  - 5.2. Comité de vigilance des activités portuaires du Port de Québec
  - 5.3. Comité cohabitation Port-communauté
  - 5.4. Comité-conseil du projet Limoilou, mon environnement, ma santé
  - 5.5. Comité Famille
  - 5.6. Comité Mobilité douce
  - 5.7. Comité Patrimoine
  - 5.8. Comité sur l'hébergement touristique dans les quartiers centraux
  - 5.9. Table de concertation Vélo des conseils de quartier
- 17-09-06 Période d'échanges et discussions : position du conseil de quartier quant à une Vision Zéro déchets
- 17-09-07 Suivi, plan d'action du conseil de quartier du Vieux-Limoilou
- 17-09-08 Fonctionnement du conseil de quartier
  - 8.1 Correspondances
  - 8.2 Trésorerie
  - 8.3 Communications
- 17-09-09 Divers
  - 9.1 Rendez-vous Limoilou
  - 9.2 Forum Vision Zéro
  - 9.3 Conseil d'établissement de l'école St-Fidèle
- 17-09-10 Levée de l'assemblée

17-09-01 MOT DE BIENVENUE, LECTURE ET ADOPTION DU PROJET  
D'ORDRE DU JOUR

---

L'assemblée est ouverte à 19h04. M. Raymond Poirier souhaite la bienvenue aux membres et fait la lecture de l'ordre du jour. Il propose d'ajouter, au point *Divers*, un point concernant le conseil d'établissement de l'école St-Fidèle. Comme la conseillère municipale n'a toujours pas été assermentée, le point *Échanges avec la conseillère municipale* sera retiré.

**RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DE L'ORDRE DE LA RENCONTRE DU 15 NOVEMBRE 2017 DU CONSEIL DE QUARTIER DU VIEUX-LIMOILOU**

*SUR PROPOSITION DE Mme Julie Moffet, DÛMENT APPUYÉ PAR M. Paul Crête, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration ainsi que par ses membres d'adopter l'ordre du jour, tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ*

17-09-02 ADOPTION ET SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DU 18 OCTOBRE

---

- La résolution 17-08-32 sera modifiée. Les surplus de *Limoilou en famille* seront conservés pour être consacrés à l'édition 2018 de l'événement.
- La résolution 17-08-33 sera complétée.
- La phrase « selon les fiches d'accidentologie produites par l'organisation Accès Transport Viable (ATV), le Vieux-Limoilou serait plutôt sécuritaire, tant pour les piétons que pour les cyclistes. », que l'on peut lire au point 10.2 du procès-verbal d'octobre sera remplacée par la phrase « selon les fiches d'accidentologie produites par l'organisation Accès Transport Viable (ATV), le Vieux-Limoilou pourrait être plus sécuritaire, tant pour les piétons que pour les cyclistes. »

Les modifications apportées au procès-verbal seront acheminées aux membres par courriel.

**RÉSOLUTION 17-09-35 CONCERNANT L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 OCTOBRE**

*SUR PROPOSITION DE M. Raymond Poirier DÛMENT APPUYÉ PAR Mme Maxine Dandois-Fafard IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration d'adopter le procès-verbal du 18 octobre 2017. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

17-09-03 PRÉSENTATION : « LE DÉVELOPPEMENT DE L'IDENTITÉ VISUELLE DE LA 3E AVENUE : PRÉSENTATION SUIVIE D'ÉCHANGES »

---

**PAR SÉBASTIEN CHAMBERLAND, DIRECTEUR GÉNÉRAL, SDC 3E AVENUE, ET ROMAIN SCHUPP, FINISSANT À LA MAÎTRISE EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

M. Romain Schupp présente les objectifs, le contexte ainsi que l'intérêt du projet de développement de l'identité visuelle de la 3<sup>e</sup> avenue. Il mentionne que la SDC souhaite agir en regard de l'opinion et des idées des citoyens. C'est d'ailleurs pourquoi l'organisation désire

s'adresser au conseil : pour recueillir les commentaires de ses membres. La disposition, un peu partout sur la 3<sup>e</sup> avenue, de boîtes en forme de « E » ayant différentes utilités est envisagée. L'objectif du projet : marquer l'espace urbain par des signes visuels distinctifs qui, par ailleurs, serviront aux résidents. M. Romain Shupp précise qu'il ne s'agit, pour le moment, que de propositions. Il présente d'autres possibilités d'aménagement à l'assemblée.

Le projet a été conçu en méconnaissance de l'installation de la future place publique permanente. M. Sébastien Chamberland, directeur général de la SDC, mentionne que la Ville est prête à soutenir le projet de l'organisation.

Mme Jacquelyne Smith craint que les boîtes, si elles sont illuminées, gênent la quiétude des résidents, la nuit. M. Sébastien Chamberland la rassure : cet aspect du projet a été soigneusement analysé.

M. Michael Gosselin pense que le pont Dorchester pourrait faire partie du projet. De son avis, cette portion du quartier pourrait être requalifiée. Il apprécie également l'idée d'installer un ciel de lumières au-dessus de l'artère.

M. Sébastien Chamberland mentionne que le pont Dorchester ne fait malheureusement pas partie de la zone couverte par la SDC de la 3<sup>e</sup> avenue. Cela dit, l'organisation n'exclut pas la possibilité de s'associer à d'autres organisations pour étendre le projet.

M. Paul Crête pense que la SDC devrait plutôt se pencher sur l'amélioration du milieu de vie. Il craint que le Vieux-Limoilou devienne une sorte de Disneyland. Selon lui, le projet s'éloigne des chandails de chat et du fameux loup qui caractérise, depuis l'été dernier, l'artère principale de Limoilou. Il pense aussi que la cohabitation des moyens de transport est un enjeu que tout le monde doit garder en tête.

Une citoyenne se désole que le projet ne soit pas orienté vers le verdissement. Il lui semble que les aspects conviviaux et humains (mixité, solidarité, etc.) de Limoilou manquent à l'appel. De son avis, le projet, bien qu'il soit intéressant, n'est pas en lien avec l'esprit quartier. Une autre citoyenne est d'accord avec cette vision de la rue, plus conviviale et plus verte. Il lui semble que des aménagements pour piétons pourraient être mis en place, de même qu'un système de verdissement, voire de verdissement nourricier.

M. Sébastien Chamberland souligne qu'il est difficile pour la SDC d'agir sur le plan du verdissement. Il s'agit, en quelque sorte, d'une chasse gardée municipale.

Un citoyen apprécie l'idée des boîtes. Il pense qu'il est intéressant de penser à l'aménagement hivernal de l'artère, rendant la marche plus agréable.

Mme Maxine Dandois-Fafard mentionne que le projet pourrait inclure un volet *interprétation historique*. Mme Julie Moffet est du même avis. Elle est aussi enchantée par le ciel de lumière qui pourrait être installé et se demande si celui-ci pourrait être alimenté par des énergies vertes. Elle pense que l'idée de la citoyenne de mettre en place des traverses piétonnes dynamiques et inspirantes pourrait également être intéressante. Elle explique finalement que le conseil peut contribuer aux projets de la SDC.

M. Sébastien Chamberland pense que des ateliers pourraient être organisés pour que le conseil soutienne le projet.

Aucun suivi.

17-09-05 PÉRIODE D'ÉCHANGES, D'INFORMATION ET DE SUIVI DES  
DOSSIERS ET COMITÉS DU CONSEIL DE QUARTIER

---

**5.1 Comité de vigilance de l'incinérateur de Québec :** Aucune rencontre n'a eu lieu depuis la dernière assemblée du conseil.

**5.2 Comité de vigilance des activités portuaires du Port de Québec :** Des étudiants en santé publique ont communiqué avec M. Raymond Poirier pour connaître l'opinion du conseil par rapport aux activités portuaires, de manière à la mettre en lien avec celle de l'administration. M. Raymond Poirier a répondu à leur demande. Les étudiants produiront un rapport qu'ils enverront au conseil prochainement.

**5.3 Comité cohabitation Port-communauté :** L'entreprise Gaz Métro a récemment présenté au comité son projet de ravitaillement. Sept navires, pour le moment, sont alimentés avec du gaz naturel, et ce, uniquement lorsqu'ils sont au large. L'équipe a également présenté les dangers relatifs à son initiative, quoiqu'ils ne soient pas majeurs. Le transit du gaz se fera près du quai 41. Les membres du conseil pourront également assister à une présentation du projet, s'ils le désirent.

**5.4 Comité-conseil du projet *Limoilou, mon environnement, ma santé* :** Aucune rencontre n'a eu lieu depuis la dernière assemblée du conseil.

**5.5 Comité Famille :** Le conseil organisera l'édition 2018 de la fête Limoilou en famille en partenariat avec différentes entreprises du quartier. 1,2,3 Go! Limoilou, par exemple, pourra, en collaboration avec le comité, prendre les rênes de la programmation de l'événement tandis que Limoilou en Vrac, pour sa part, pourra s'occuper de la logistique du projet. Le comité analyse les options de financement qui s'offre à lui, et croit que demandes de subventions et recherche de nouveaux partenaires pourraient être d'intéressantes solutions. L'édition 2018 de Limoilou en famille ciblera le même public que celle de 2017.

**5.6 Comité Mobilité douce :** Mme Julie Moffet et M. Raymond Poirier ont été mandatés pour rencontrer les représentants des autres conseils de quartier afin de collaborer avec la Ville, en amont, au projet de réaménagement du secteur de la Croix-Rouge. L'échéancier est plus rapide que ce que le comité avait anticipé. La première étude aura lieu en février. Conséquemment, il devra agir rapidement. Il a d'ailleurs produit une résolution faisant état de l'esprit général de ses réflexions, de même que des outils qu'il entend utiliser pour consulter les citoyens. Les conseils y demandent également à la municipalité de devenir parrains du projet.

Mme Anne Pelletier doute que toutes les données que recueillera le conseil puissent être utilisées par la Ville. Elle pense conséquemment que les représentants des conseils devraient discuter avec la municipalité, miser sur la collaboration pour s'assurer de la pertinence du

travail qu'ils accomplissent. Mme Anne Pelletier mentionne que les conseillers en consultation publique font désormais partie d'un service unifié. Les demandes de budget seront maintenant approuvées par le comité exécutif.

M. Paul Crête se désolé de l'impact sur les conseils de quartier de la réorganisation municipale. De son avis, la Ville devrait trouver une solution transitoire pour que les organisations citoyennes puissent tout de même profiter des sommes qui lui sont offertes pour mettre en œuvre des projets. Les autres membres du conseil sont d'accord avec lui.

### **RÉSOLUTION 17-09-36 CONCERNANT LE GEL DES BUDGETS D'INITIATIVE DES CONSEILS DE QUARTIER**

*Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou déplore le fait que les budgets d'initiative soient gelés en raison des changements au cœur de l'administration municipale, bloquant ainsi les projets en cours et à venir des conseils de quartier de l'arrondissement de la Cité-Limoilou. Conséquemment, le conseil de quartier du Vieux-Limoilou demande qu'une solution temporaire soit mise en place par la Ville afin de rendre possible la réalisation de projets à court terme.*

**Adopté à l'unanimité**

M. Raymond acheminera les commentaires des membres du conseil au comité.

**5.7 Comité Patrimoine :** Aucun suivi.

**5.8 Comité sur l'hébergement touristique dans les quartiers centraux :** L'hébergement touristique de type Air B&B menacent actuellement la santé économique et sociale des quartiers centraux. C'est pour cette raison que M. Paul Crête pense que le conseil devrait se pencher sur le sujet, avoir à l'œil les travaux du comité.

Mme Jaquelyn Smith se demande si la réflexion quant à la densification de Limoilou a été entamée. Elle mentionne que beaucoup de condos sont aujourd'hui le lieu d'hébergement touristique illégal.

**5.9 Table de concertation Vélo des conseils de quartier :** Une rencontre aura bientôt lieu.

### **17-09-06 PÉRIODE D'ÉCHANGES ET DISCUSSIONS : POSITION DU CONSEIL DE QUARTIER QUANT À UNE VISION ZÉRO DÉCHETS**

---

Le collectif *Stratégie Zéro Déchets* a récemment acheminé au conseil de quartier une lettre demandant à la Ville de participer de manière active au mouvement zéro déchets. L'organisation souhaite obtenir l'appui des membres. M. Raymond Poirier rappelle la fonction consultative du conseil et mentionne qu'il en est de la mission des membres de donner leur opinion quant à ce sujet.

M. Michael Gosselin nourrit de l'espoir quant à la possibilité de voir Québec se conformer au mouvement zéro déchets un peu comme l'a fait, d'ailleurs, le Rwanda.

Mme Maxine Dandois-Fafard croit, elle aussi, aux avantages du mouvement. Cela dit, elle exprime son malaise quant à la démarche qui, de son avis, propose un échéancier trop rapide pour changer la mentalité tant des citoyens que de la Ville. Elle pense également que l'initiative s'appuie beaucoup sur la municipalité qui a, certes, sa part de responsabilité, mais qui ne peut pas mettre à elle seule un tel projet en œuvre. Les citoyens, de même que les industries, doivent également y contribuer de manière active. Elle mentionne finalement que l'incinérateur a aujourd'hui pour but de transformer de manière plus propre les déchets, ce qui constitue peut-être une solution temporaire, mais tout de même meilleure que celle de l'enfouissement.

M. Ghyslain Hudon pense que quelques matières, plus polluantes, pourraient être bannies.

Mme Julie Moffet est d'accord avec la résolution proposée par M. Raymond Poirier : sans complètement appuyer le projet, le conseil pourrait proposer que la Ville s'inscrive dans une sorte de mouvement zéro déchets. MM Raymond Poirier et Paul Crête déplorent le fait que l'initiative du collectif ne tienne pas compte de certains des travaux de la municipalité, notamment celui de ne pas fermer l'incinérateur à court ou à moyen terme.

Les administrateurs saluent la volonté des élus municipaux d'alimenter les échanges avec le collectif. Des actions pourraient être prises pour trouver des terrains d'entente.

MM Paul Crête et Martin Claveau sont en accord avec la résolution de M. Raymond Poirier, qui encourage la recherche d'une manière d'adopter une politique zéro déchets qui conviendrait à toutes les parties.

M. Martin Claveau déplore le fait qu'il n'y ait pas d'écocentre dans le centre-ville. De son avis, le problème du recyclage est surtout d'ordre commercial. Les citoyens et les entreprises, bien plus que la Ville, y contribuent.

Selon Mme Jacquelyn Smith, le temps est venu pour Québec de se tourner vers le recyclage, de mettre en place les infrastructures nécessaires au développement de ce projet. Elle pense que des démarches plus *draconiennes* pourraient encourager le mouvement. Selon elle, le compostage, plutôt que la biométhanisation, devrait être une approche privilégiée par la municipalité.

## **RÉSOLUTION 17-09-37 CONCERNANT LA VISION ZÉRO DÉCHETS**

CONSIDÉRANT que l'incinérateur a un impact réel sur l'environnement et la qualité de l'air du Vieux-Limoilou et qu'année après année cet impact continue de susciter inquiétudes et préoccupations auprès des citoyennes et citoyens du Vieux-Limoilou;

CONSIDÉRANT que la Ville de Québec cherche actuellement à répondre à ces inquiétudes par le biais de l'étude «Limoilou, mon environnement, ma santé» réalisée par la Direction régionale de la santé publique, dont les conclusions seront rendues publiques dans un horizon d'environ deux ans;

CONSIDÉRANT que la Ville de Québec fait des efforts afin de favoriser une réduction de l'impact de l'incinérateur pour les quartiers environnants, tel qu'en témoignent les investissements importants effectués dans la mise à niveau de l'infrastructure, autant que lors de légères baisses au volume de déchets reçus observées au printemps 2017;

CONSIDÉRANT que malgré ces efforts, des dépassements ponctuels liés à certains types d'émanations continuent d'être observés;

CONSIDÉRANT que le Comité de vigilance de l'incinérateur a récemment été mandaté afin de contribuer activement à la révision de la Politique de gestion des matières résiduelles de la Ville de Québec;

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou RECOMMANDE à la Ville de Québec de se joindre au mouvement mondial «Zéro déchet» en faisant l'adoption d'une politique allant en ce sens, et ainsi définir de façon claire et précise sa stratégie de même que son calendrier de réduction des matières résiduelles. **Adopté à l'unanimité**

La résolution sera diffusée sur les médias sociaux du conseil de quartier et sera acheminée au collectif Stratégie Zéro Déchets

M. Michael Gosselin propose que le conseil forme un comité zéro déchets pour réfléchir à ces enjeux.

#### 17-09-07 SUIVI, PLAN D'ACTION DU CONSEIL DE QUARTIER DU VIEUX-LIMOILOU

---

Le plan d'action a été envoyé à quinze organisations durant le dernier mois. Certaines ont répondu à la demande du conseil, tandis que d'autres le feront prochainement. Quand le conseil aura reçu les commentaires de toutes ces organisations, il pourra mettre sur pied un échéancier qui tient compte, notamment, de ses contraintes financières.

#### 17-09-08 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

---

**8.1 Correspondances :** Le conseil a reçu le magazine *Urbanité*.

**8.2 Trésorerie**

#### **RÉSOLUTION 17-09-38 CONCERNANT LE PAIEMENT DE LA SECRÉTAIRE DE RÉDACTION**

*SUR PROPOSITION DE M. Raymond Poirier, DÛMENT APPUYÉ PAR Mme Julie Moffet, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration d'autoriser le paiement de 75 \$ à madame Jade Pelletier-Picard pour le secrétariat de rédaction de l'assemblée du conseil de quartier du 15 novembre 2017, conditionnellement à la réception du document. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ***

**8.3 Communications :** Mme Maxine Dandois-Fafard mentionne que le conseil pourrait retravailler son image.



**9.1    Rendez-vous Limoilou :** Les organisateurs de l'événement *Rendez-Vous Limoilou* ont demandé au conseil de leur acheminer quelques une des actions ciblées dans leur plan d'action de manière à alimenter les discussions lors de la journée. Tous les membres sont invités à prendre part au 5 à 7 organisé dans le cadre de l'événement. M. Raymond Poirier invite les administrateurs qui voudraient assister à la journée d'échange à le lui mentionner.

**9.2    Forum Vision Zéro :** Le suivi sera fait lors de la prochaine rencontre.

**9.3    Conseil d'établissement de l'école St-Fidèle :** Le conseil d'établissement de l'école St-Fidèle aimerait qu'un représentant du conseil assiste à ses rencontres. C'est M. Martin Claveau qui est désigné par les membres. S'il ne peut prendre part aux rencontres, Mme Jacquelyn Smith et M. Ghyslain Hudon le remplaceront.

**RÉSOLUTION CONCERNANT LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

*SUR PROPOSITION DE M. Raymond Poirier, DUMENT APPUYÉ PAR Mme Maxine Dandois-Fafard, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de lever l'assemblée à 21 h 52. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ***

\_\_\_\_\_ signé \_\_\_\_\_  
**Raymond Poirier, Président**

\_\_\_\_\_ signé \_\_\_\_\_  
**Ghislain Hudon, Secrétaire**